



**Chargé de mission auprès du comité départemental de l'union sportive de
l'enseignement du premier degré des Alpes-Maritimes**

Type d'emploi : Poste ouvert aux personnels enseignants du 1^{er} degré

Lieu d'exercice : Villa Bianchi à Nice

Date de prise de fonction : 1^{er} septembre 2024

Conditions de nomination : à titre définitif

Conditions de rémunération : IFTS taux 2.5 (241.82€ brut pour un professeur des écoles classe normale)

Organisation du temps de travail : Placé conjointement sous l'autorité hiérarchique du DASEN et sous l'autorité fonctionnelle de l'A-DASEN et de l'IEN en charge de la mission EPS, le chargé de mission USEP 06 occupe un poste géographiquement situé à la Villa Bianchi à Nice. Ses missions peuvent l'amener à effectuer des déplacements sur l'ensemble du département, exceptionnellement hors du département sur ordre de mission. Les frais relatifs à ces déplacements sont à la charge de l'USEP 06. Son temps de travail s'établit sur la base de la durée légale du travail applicable aux personnels enseignants du premier degré. Une souplesse dans la répartition de ce temps de travail est requise. Le service s'effectue principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.

Cadre réglementaire : Décret du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré. Convention cadre nationale MENJ, USEP, Ligue de l'enseignement du 30 janvier 2024. Lettre ministérielle « mesures destinées à développer le sport scolaire du 1^{er} degré » du 1^{er} octobre 2019.

Description des missions :

Le chargé de mission USEP 06 accompagne la politique éducative du Comité départemental de l'USEP 06. Il participe à la déclinaison opérationnelle de la convention nationale signée entre l'Éducation Nationale, l'USEP et la Ligue de l'Enseignement.

Ses missions s'articulent principalement autour du pôle éducatif et pédagogique :

- Impulser, animer et suivre les projets départementaux et locaux du sport scolaire
- Accompagner la mise en place de projets USEP et rencontres sportives, en lien avec les projets d'école
- Animer des actions de formation auprès des enseignants et partenaires de l'école
- Développer et/ou renforcer les relations de partenariat et les collaborations avec les associations sportives, les écoles, les mairies, les territoires (notamment Haut et Moyen-pays)
- Collaborer activement à l'équipe départementale EPS des conseillers pédagogiques
- Être un point d'appui pour les écoles dans leurs relations avec les collectivités et les associations sportives (1 école-1club, plan sportif local)
- Développer des actions inter-degrés avec l'UNSS, dans le cadre du cycle de consolidation (Cycle 3) notamment sur le Savoir Nager en Sécurité et le Savoir Rouler à Vélo
- Participer à la vie du comité régional USEP dans le cadre de missions définies conjointement par le Comité départemental, le SG/DG et le comité régional USEP
- Contribuer au fonctionnement de l'Équipe Technique Régionale par la mise en œuvre et l'accompagnement de projets.



ACADÉMIE DE NICE

Compétences requises basées sur :

Liberté
Egalité
Fraternité

• les connaissances :

- de l'USEP
- du système éducatif
- du mouvement sportif
- du monde associatif

• la capacité :

- à concevoir et organiser des actions éducatives et sportives
- à former des adultes
- à analyser les besoins et à synthétiser les demandes
- à entreprendre, à innover, à monter des projets

Qualités requises :

- écoute, dialogue, concertation
- sens de l'organisation et travail en équipe
- disponibilité
- faculté à communiquer

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste: Madame Lefèvre – IEN Mission EPS et Vice-Présidente de l'USEP 06 Mel : ien-06.cannes@ac-nice.fr Téléphone : 04.93.39.80.00

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE : appelcandidature1degre06@ac-nice.fr avant la date indiquée sur la fiche de candidature.